

PROJET
FINAL

NORME
INTERNATIONALE

ISO/IEEE
FDIS
11073-10408

ISO/TC 215

Secrétariat: ANSI

Début de vote:
2022-06-16

Vote clos le:
2022-11-03

Informatique de santé — Interopérabilité des dispositifs —

Partie 10408: Communication entre dispositifs de santé personnels — Spécialisation des dispositifs — Thermomètre

Health informatics — Device interoperability —

*Part 10408: Personal health device communication — Device
specialization — Thermometer*

[ISO/IEEE FDIS 11073-10408](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/50c83a49-1338-4cb6-a509-dad5266c80d0/iso-ieee-fdis-11073-10408)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/50c83a49-1338-4cb6-a509-dad5266c80d0/iso-ieee-fdis-11073-10408>

Le présent document est distribué tel qu'il est parvenu du secrétariat du comité.

FAST TRACK PROCEDURE

TRAITEMENT PARALLÈLE ISO/CEN

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.



Numéro de référence
ISO/IEEE FDIS 11073-10408:2022(F)

© IEEE 2022

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEEE FDIS 11073-10408](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/50c83a49-1338-4cb6-a509-dad5266c80d0/iso-ieee-fdis-11073-10408)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/50c83a49-1338-4cb6-a509-dad5266c80d0/iso-ieee-fdis-11073-10408>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© IEEE 2022

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'IEEE à l'adresse ci-après.

Institute of Electrical and Electronics Engineers, Inc
3 Park Avenue, New York
NY 10016-5997, USA

E-mail: stds.ipr@ieee.org
Website: www.ieee.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

Les documents normatifs de l'IEEE sont élaborés au sein des sociétés de l'IEEE et des Comités de Coordination des Normes du Conseil des Normes de l'Association des normes IEEE (IEEE-SA). L'IEEE élabore ses normes par le biais d'un processus de développement de consensus approuvé par l'American National Standards Institute, qui rassemble des volontaires représentant divers points de vue et divers intérêts pour parvenir au produit final. Les volontaires ne sont pas nécessairement des membres de l'Institut et aucune compensation ne leur est attribuée. Bien que l'IEEE administre le processus et établisse des règles pour favoriser l'équité au cours du processus de développement du consensus, l'IEEE n'évalue pas, ne soumet pas à essai ou ne vérifie pas de manière indépendante l'exactitude des informations contenues dans ses normes.

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant : www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html.

L'ISO/IEEE 11073-10408 a été élaborée par le *Comité des normes IEEE 11073 de la Société d'Ingénierie en Médecine et Biologie de l'IEEE* (en tant que norme IEEE 11073-10408-2019) et rédigée conformément à ses règles de rédaction. Elle a été adoptée par le comité technique ISO/TC 215, *Informatique de santé*, dans le cadre de la « procédure rapide » définie par l'accord de coopération entre les Organisations Partenaires de Développement de Normes que sont l'ISO et l'IEEE.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO/IEEE 11073-10408:2010), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Une liste de toutes les parties de la série ISO/IEEE 11073 se trouve sur le site web de l'ISO.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Informatique de santé — Interopérabilité des dispositifs
Partie 10408 : Spécialisation des dispositifs —
Thermomètre

Élaborée par le

Comité des normes IEEE 11073™
de la
Société d'Ingénierie en Médecine et Biologie de l'IEEE

Approuvée le 7 novembre 2019

Conseil des Normes IEEE SA

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEEE FDIS 11073-10408](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/50c83a49-1338-4cb6-a509-dad5266c80d0/iso-ieee-fdis-11073-10408)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/50c83a49-1338-4cb6-a509-dad5266c80d0/iso-ieee-fdis-11073-10408>

ISO/IEEE 11073-10408:2022(F)

Résumé : Dans le contexte de la famille de normes ISO/IEEE 11073 relatives à la communication entre des dispositifs, la présente norme établit une définition normative de la communication entre des dispositifs thermométriques personnels de télésanté et des moteurs informatiques (par exemple des téléphones cellulaires, des ordinateurs personnels, des équipements personnels de santé et des boîtiers décodeurs) d'une manière qui permet une interopérabilité de type prêt à l'emploi. Elle s'appuie sur les parties appropriées de normes existantes, y compris la terminologie, des modèles d'informations, des normes de profils d'applications et des normes de transport de l'ISO/IEEE 11073. Elle spécifie l'utilisation de codes, de formats et de comportements en termes spécifiques dans les environnements de télésanté en limitant les choix à des cadres de travail de base en faveur de l'interopérabilité. La présente norme définit un noyau commun de fonctionnalités de communication pour les dispositifs thermométriques personnels de télésanté.

Mots-clés : IEEE 11073-10408™, communication entre dispositifs médicaux, dispositifs de santé personnels, thermomètre

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO/IEEE FDIS 11073-10408](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/50c83a49-1338-4cb6-a509-dad5266c80d0/iso-ieee-fdis-11073-10408)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/50c83a49-1338-4cb6-a509-dad5266c80d0/iso-ieee-fdis-11073-10408>

The Institute of Electrical and Electronics Engineers, Inc.
3 Park Avenue, New York, NY 10016-5997, États-Unis

Copyright © 2019 — Institute of Electrical and Electronics Engineers, Inc.
Tous droits réservés. Publié le 23 décembre 2019. Imprimé aux États-Unis.

IEEE est une marque commerciale déposée à l'Office des brevets et des marques des États-Unis, détenue par l'Institute of Electrical and Electronics Engineers, Incorporated.

PDF : ISBN 978-1-5044-6361-4 STD24006
Copie papier : ISBN 978-1-5044-6362-1 STDPD24006

L'IEEE interdit toute discrimination, tout harcèlement et toute intimidation.

Pour plus d'informations, consulter le site Internet <http://www.ieee.org/web/aboutus/whatis/policies/p9-26.html>.

Toute reproduction, même partielle, de cette publication, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, y compris par système de localisation électronique, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur.

Notes importantes et rejets de responsabilité concernant les documents normatifs de l'IEEE

Les documents de l'IEEE sont mis à disposition pour utilisation sous réserve de notes importantes et de rejets de responsabilité légale. Ces notes et rejets de responsabilité, ou une référence à cette page, apparaissent dans toutes les normes et peuvent être trouvés sous l'en-tête « Notes importantes et rejets de responsabilité concernant les documents normatifs de l'IEEE ». Ils peuvent également être obtenus sur demande auprès de l'IEEE ou visualisés sur le site <http://standards.ieee.org/ipr/disclaimers.html>.

Note et rejet de responsabilité concernant l'utilisation des documents normatifs de l'IEEE

Les documents normatifs de l'IEEE (normes, usages recommandés et guides), à la fois pour une utilisation pleine et un essai d'utilisation, sont développés au sein des sociétés de l'IEEE et des Comités de Coordination des Normes du Conseil des Normes de l'Association des normes IEEE (IEEE-SA). L'IEEE (« l'Institut ») élabore ses normes par le biais d'un processus de développement de consensus approuvé par l'American National Standards Institute (« ANSI »), qui rassemble des volontaires représentant divers points de vue et divers intérêts pour parvenir au produit final. Les normes de l'IEEE sont des documents élaborés par des groupes de travail scientifiques, universitaires et techniques (issus du secteur industriel). Les volontaires collaborant aux groupes de travail de l'IEEE ne sont pas nécessairement des membres de l'Institut et aucune compensation ne leur est attribuée pour leur participation. Bien que l'IEEE administre le processus et établisse des règles pour favoriser l'équité au cours du processus de développement du consensus, l'IEEE n'évalue pas, ne soumet pas à essai ou ne vérifie pas de manière indépendante l'exactitude des informations ni le bien-fondé de tous les jugements contenus dans ses normes.

Les normes de l'IEEE ne fournissent ni garantie, ni assurance quant à la sûreté, la sécurité, la santé ou la protection environnementale, et n'assurent pas de protection contre les interférences avec d'autres dispositifs ou réseaux ou provenant de ceux-ci. Les personnes qui mettent en œuvre et celles qui utilisent les documents normatifs de l'IEEE sont responsables de la détermination appropriée de la sûreté, de la sécurité, des pratiques environnementales, sanitaires et de protection contre les interférences et de toutes les lois et réglementations applicables ainsi que de la conformité à celles-ci.

L'IEEE ne garantit ni ne représente l'exactitude ou le contenu des informations contenues dans ses normes, et décline expressément toute garantie (explicite, implicite et statutaire) non incluse dans le présent document ou tout autre document en rapport avec la norme, y compris, sans toutefois s'y limiter, les garanties d'aptitude à la commercialisation, d'adéquation à un usage particulier, de non-contrefaçon, ainsi que de qualité, précision, efficacité, actualité ou intégrité des informations. De plus, l'IEEE renonce à toutes les conditions relatives aux résultats et aux efforts professionnels. Les documents normatifs de l'IEEE sont fournis « EN L'ÉTAT » et « AVEC TOUS LES DÉFAUTS ».

L'utilisation d'une norme IEEE est totalement volontaire. L'existence d'une norme IEEE n'implique pas qu'il n'y ait pas d'autres manières de produire, de soumettre à essai, de mesurer, d'acheter, de commercialiser ou de fournir d'autres biens et services qui se rapportent au domaine d'application de la norme IEEE. En outre, le point de vue exprimé à l'instant où une norme est approuvée et publiée est soumis aux changements provoqués par les développements dans l'état de la technique et les commentaires reçus des utilisateurs de la norme.

En publiant ses normes et en les rendant disponibles, l'IEEE ne suggère pas ou ne rend pas de services professionnels ou autres pour une personne ou une entité quelconque, et n'entreprend pas non plus l'exécution d'une responsabilité quelconque de toute autre personne ou entité envers une autre. Il est recommandé à toute personne utilisant un document normatif de l'IEEE de s'appuyer sur son jugement indépendant en exerçant une diligence raisonnable dans des circonstances données quelconques ou, selon le cas, de demander l'avis d'un professionnel compétent pour déterminer la pertinence d'une norme IEEE donnée.

EN AUCUN CAS L'IEEE NE SAURAIT ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE DE QUELCONQUES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, INCIDENTS, SPÉCIAUX, EXEMPLAIRES OU CONSÉCUTIFS (Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER : ACHATS DE MARCHANDISES OU SERVICES DE REMPLACEMENT ; PERTE D'UTILISATION, DE DONNÉES OU DE BÉNÉFICES ; OU INTERRUPTION D'ACTIVITÉ) CAUSÉS DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT ET SELON TOUTE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, QUE CE SOIT DANS LE CONTRAT, RESPONSABILITÉ STRICTE OU DÉLICTUELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU AUTRE), RÉSULTANT DE LA PUBLICATION, DE L'UTILISATION OU DE LA CONFIANCE DE/EN TOUTE NORME, MÊME EN CAS D'INFORMATION DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, ET INDÉPENDAMMENT DU FAIT QUE CES DOMMAGES ÉTAIENT PRÉVISIBLES OU NON.

Traductions

Le processus de développement du consensus de l'IEEE implique l'examen de documents en anglais uniquement. Si une norme de l'IEEE est traduite, il convient que seule la version anglaise publiée par l'IEEE soit considérée comme la norme IEEE approuvée.

Déclarations officielles

Une déclaration, écrite ou orale, qui n'est pas traitée conformément au manuel des opérations du Conseil des Normes IEEE-SA ne doit pas être considérée ou supposée être la position officielle de l'IEEE ou de l'un de ses comités et ne doit pas être considérée comme une position officielle de l'IEEE ni servir de base à une telle position. Lors de conférences, de symposiums, de séminaires ou de cours de formation, une personne présentant des informations sur les normes de l'IEEE doit indiquer clairement qu'il convient que ses points de vue soient considérés comme les points de vue personnels de cette personne plutôt que comme la position officielle de l'IEEE.

Commentaires relatifs aux normes

Les commentaires visant à des révisions des documents normatifs de l'IEEE provenant de toute partie intéressée sont les bienvenus, indépendamment de l'affiliation en tant que membre de l'IEEE. Toutefois, l'IEEE ne fournit pas d'informations de consulting ou de conseils relatifs aux documents normatifs de l'IEEE. Il convient que des suggestions pour des modifications aux documents se présentent sous la forme d'une modification de texte proposée accompagnée des commentaires d'appui appropriés. Comme les normes de l'IEEE représentent un consensus des intérêts concernés, il est important que toutes les réponses aux commentaires et aux questions aient également reçu l'attention d'intérêts équilibrés. Pour cette raison, l'IEEE et les membres de ses sociétés et de ses Comités de Coordination des Normes ne peuvent pas fournir une réponse instantanée aux commentaires ou questions, excepté dans les cas où le sujet a précédemment été traité. Pour la même raison, l'IEEE ne répond pas aux demandes d'interprétation. Toute personne désirant participer aux révisions d'une norme IEEE est invitée à rejoindre le groupe de travail IEEE concerné.

Il convient d'adresser les commentaires sur les normes à :

Secretary, IEEE SA Standards Board
445 Hoes Lane
Piscataway, NJ 08854 USA

Lois et règlements

Il est recommandé aux utilisateurs des documents normatifs de l'IEEE de consulter toutes les lois et réglementations applicables. La conformité aux dispositions de tout document normatif de l'IEEE n'implique pas la conformité à toutes les exigences réglementaires applicables. Il incombe aux personnes ou organismes mettant en œuvre la norme d'observer les exigences réglementaires applicables ou d'y faire référence. L'IEEE n'a pas l'intention, du fait de la publication de ses normes, de provoquer des actions qui ne sont pas conformes aux lois applicables et ces documents ne peuvent pas être interprétés comme le faisant.

Copyrights

Les projets de norme et normes approuvées de l'IEEE sont propriétés intellectuelles de l'IEEE en vertu des lois américaines et internationales sur les droits d'auteur. Ils sont rendus disponibles par l'IEEE et sont adoptés pour une grande diversité d'utilisations à la fois publiques et privées. Celles-ci incluent une utilisation, par référence, dans les lois et réglementations et une utilisation dans l'auto-réglementation, la normalisation et la promotion de pratiques et de méthodes d'ingénierie. En rendant ces documents disponibles en vue de leur utilisation et de leur adoption par les autorités publiques et les utilisateurs privés, l'IEEE ne renonce à aucun droit de copyright sur ce document.

Photocopies

Sous réserve du paiement des droits correspondants, l'IEEE accordera aux utilisateurs une licence limitée et non exclusive pour photocopier des parties de toute norme individuelle en vue d'une utilisation interne par l'entreprise ou l'organisation ou une utilisation exclusivement individuelle et non commerciale. Pour les dispositions relatives au versement du droit de licence, contacter le Copyright Clearance Center, Customer Service, 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923 États-Unis ; Tél. +1 978 750 8400. L'autorisation de photocopier des parties d'une norme individuelle à des fins éducatives en classe peut également être obtenue auprès du Copyright Clearance Center.

Mise à jour de documents normatifs de l'IEEE

Il convient que les utilisateurs des documents normatifs de l'IEEE soient informés du fait que ces documents peuvent être remplacés à tout moment par la publication de nouvelles éditions ou peuvent être amendés de temps à autre par le biais de la publication d'amendements, de correctifs ou d'errata. Un document IEEE officiel, à un instant quelconque, est constitué de l'édition actuelle du document accompagnée de tous les amendements, correctifs ou errata alors en vigueur.

Chaque norme IEEE est soumise à un examen au moins tous les 10 ans. Lorsqu'un document a plus de 10 ans et n'a pas été soumis à un processus d'examen, il est raisonnable de conclure que son contenu, bien qu'il ait encore une certaine valeur, ne reflète pas totalement l'état actuel de la technique. Les utilisateurs sont invités à s'assurer qu'ils ont la dernière édition des normes IEEE.

Pour déterminer si un document donné est l'édition actuelle et s'il a été amendé par le biais de la publication d'amendements, de correctifs ou d'errata, il convient de visiter le site IEEE Xplore à l'adresse <https://ieeexplore.ieee.org> ou de contacter l'IEEE à l'adresse citée précédemment. Pour plus d'informations sur l'IEEE Standards Association ou le processus de développement des normes IEEE, visiter le site Web de l'IEEE-SA à l'adresse <http://standards.ieee.org>.

Errata

Les éventuels errata pour les normes de l'IEEE sont accessibles à l'adresse <https://standards.ieee.org/standard/index.html>. Rechercher le numéro de la norme et l'année d'approbation pour accéder à la page Web de la norme publiée. Les liens vers les errata se trouvent dans la section Additional Resources Details. Les errata sont aussi disponibles sur le site IEEE Xplore : <https://ieeexplore.ieee.org/browse/standards/collection/ieee/>. Les utilisateurs sont encouragés à vérifier périodiquement les éventuels errata.

Brevets

L'attention est appelée sur la possibilité que la mise en œuvre de la présente norme puisse requérir l'utilisation d'un objet couvert par des droits de propriété intellectuelle ou des droits analogues. Du fait de la publication de la présente norme, aucune position n'est adoptée en ce qui concerne l'existence ou la validité de quelconques droits de brevet en rapport avec celle-ci. Si le détenteur d'un brevet ou le demandeur d'un brevet a déposé une déclaration d'assurance par l'intermédiaire d'une lettre d'assurance acceptée, la déclaration est alors répertoriée sur le site Web de l'IEEE-SA <https://standards.ieee.org/about/sasb/patcom/patents.html>. Les lettres d'assurance peuvent indiquer si le déposant accepte ou non d'accorder des licences dans le cadre de ces droits sans compensation ou avec des redevances raisonnables, avec des termes et conditions raisonnables dont il peut être démontré qu'ils sont exempts de toute discrimination inéquitable pour les demandeurs désirant obtenir de telles licences.

D'autres revendications essentielles de brevets peuvent exister, pour lesquelles une lettre d'assurance n'a pas été reçue. Il n'incombe pas à l'IEEE d'identifier les Essential Patent Claims (Revendications Essentielles de Brevets) pour lesquelles une licence peut être requise, d'exécuter des enquêtes portant sur la validité légale ou la portée des revendications de brevet ou de déterminer si des termes ou conditions d'attribution de licence fournis en rapport avec la soumission d'une lettre d'assurance, le cas échéant, ou dans des accords d'attribution de licence quelconques sont raisonnables ou non discriminatoires. Les utilisateurs de la présente norme sont expressément avisés que la détermination de la validité de tout droit de brevet et le risque de violation de ces droits leur incombent entièrement. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de l'Association des normes IEEE.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO/IEEE FDIS 11073-10408](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/50c83a49-1338-4cb6-a509-dad5266c80d0/iso-ieee-fdis-11073-10408)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/50c83a49-1338-4cb6-a509-dad5266c80d0/iso-ieee-fdis-11073-10408>

Participants

Au moment de l'achèvement de la présente norme, le Groupe de travail Dispositifs de santé personnels comprenait les membres suivants :

Daidi Zhong, *Coprésident*
Michael J. Kirwan, *Coprésident*

Karsten Aalders	Jinyong Choi	Raul Gonzalez Gomez
Charles R. Abbruscato	Chia-Chin Chong	Chris Gough
Nabil Abujbara	Saeed A. Choudhary	Channa Gowda
Maher Abuzaïd	Jinhan Chung	Charles M. Gropper
James Agnew	Malcolm Clarke	Amit Gupta
Haidar Ahmad	John A. Cogan	Jeff Guttmacher
Manfred Aigner	John T. Collins	Rasmus Haahr
Jorge Alberola	Cory Condek	Christian Habermann
Murtaza Ali	Todd H. Cooper	Michael Hagerty
Rolf Ambuehl	David Cornejo	Jerry Hahn
David Aparisi	Douglas Coup	Robert Hall
Paolo Ariano	Nigel Cox	Shu Han
Lawrence Arne	Hans Crommenacker	Nathaniel Hamming
Diego B. Arquillo	Tomio Crosley	Rickey L. Hampton
Serafin Arroyo	Allen Curtis	Sten Hanke
Muhammad Asim	Ndifor Cyril Fru	Aki Harma
Merat Bagha	Jesús Daniel Trigo	Jordan Hartmann
Doug Baird	Eyal Dassau	Kai Hassing
David Baker	David Davenport	Wolfgang Heck
Anindya Bakshi	Russell Davis	Nathaniel Heintzman
Ananth Balasubramanian	Sushil K. Deka	Charles Henderson
Sunlee Bang	Ciro de la Vega	Jun-Ho Her
M. Jonathan Barkley	Pedro de-las-Heras-Quiros	Helen B. Hernandez
Gilberto Barrón	Jim Dello Stritto	Takashi Hibino
David Bean	Matthew d'Entremont	Timothy L. Hirou
John Bell	Kent Dicks	Allen Hobbs
Rudy Belliardi	Hyoungdo Do	Alex Holland
Kathryn M. Bennett	Alistair Donaldson	Arto Holopainen
Daniel Bernstein	Xiaolian Duan	Kris Holtzclaw
George A. Bertos	Brian Dubreuil	Xinyi Hong
Chris Biernacki	Sourav Dutta	Robert Hoy
Ola Björnsne	Jakob Ehrensvar	Frank Hsu
Thomas Blackadar	Fredrik Einberg	Anne Huang
Marc Blanchet	Michihiro Enokida	Sen-Der Huang
Thomas Bluethner	Javier Escayola Calvo	Ron Huby
Douglas P. Bogia	Mark Estes	David Hughes
Xavier Boniface	Leonardo Estevez	Robert D. Hughes
Shannon Boucousis	Roger Feeley	Jiyoung Huh
Julius Broma	Hailing Feng	Hugh Hunter
Lyle G. Bullock, Jr.	Bosco T. Fernandes	Hitoshi Ikeda
Bernard Burg	Christoph Fischer	Yutaka Ikeda
Chris Burns	Morten Flintrup	Philip O. Isaacson
Anthony Butt	Joseph W. Forler	Atsushi Ito
Jeremy Byford-Rew	Russell Foster	Michael Jaffe
Satya Calloji	Eric Freudenthal	Praduman Jain
Xiaoying Cao	Matthias Frohner	Danny Jochelson
Carole C. Carey	Ken Fuchs	Phaneeth Junga
Craig Carlson	Jing Gao	Akiyoshi Kabe
Santiago Carot-Nemesio	Qi Gao	Steve Kahle
Randy W. Carroll	Marcus Garbe	Tomio Kamioka
Simon Carter	John Garguilo	James J. Kang
Seungchul Chae	Rick Geimer	Kei Kariya
Rahul Chauhan	Igor Gejdos	Andy Kaschl
Wenjuan Chen	Ferenc Gerbovics	Junzo Kashiwara
James Cheng	Alan Godfrey	Kohichi Kashiwagi
Peggy Chien	Nicolae Goga	Ralph Kent
David Chiu	Julian Goldman	Laurie M. Kermes

Ikuo Keshi	Michael E. Nidd	Mazen Shihabi
Ahmad Kheirandish	Tetsu Nishimura	Redmond Shouldice
Junhyung Kim	Jim Niswander	Sternly K. Simon
Minho Kim	Hongliang Niu	Marjorie Skubic
Min-Joon Kim	Hiroaki Niwamoto	Robert Smith
Taekon Kim	Thomas Norgall	Ivan Soh
Tetsuya Kimura	Anand Noubade	Motoki Sone
Alfred Kloos	Yoshiteru Nozoe	Emily Sopensky
Jeongmee Koh	Abraham Ofek	Rajagopalan Srinivasan
Jean-Marc Koller	Brett Olive	Andreas Staubert
Fei Kong	BegonyaOtal	Nicholas Steblay
John Koon	Marco Paleari	Lars Steubesand
Patty Krantz	Charles Palmer	John (Ivo) Stivorich
Raymond Krasinski	Bud Panjwani	Raymond A. Strickland
Alexander Kraus	Carl Pantiskas	Chandrasekaran Subramaniam
Ramesh Krishna	Harry P. Pappas	Hermann Suominen
Geoffrey Kruse	Hanna Park	Lee Surprenant
Falko Kuester	Jong-Tae Park	Ravi Swami
Rafael Lajara	Myungeun Park	Ray Sweidan
Shing C. B. Lam	Soojun Park	Jin Tan
Pierre Landau	Phillip E. Pash	Yi Tang
Jaechul Lee	TongBi Pei	Haruyuyuki Tatsumi
JongMuk Lee	Lucian Pestritu	Isabel Tejero
Kyong Ho Lee	Soren Petersen	John W. Thomas
Rami Lee	James Petisce	Jonas Tirén
Sungkee Lee	Peter Piction	Alexandra Todiruta
Woojae Lee	Michael Pliskin	Janet Traub
Yonghee Lee	Varshney Prabodh	Gary Tschautscher
Joe Lenart	Jeff Price	Masato Tsuchid
Kathryn A. Lesh	Harald Prinzhorn	Ken Tubman
Catherine Li	Harry Qiu	Yoshihiro Uchida
Jingli Li	Arif Rahman	Akib Uddin
Qiong Li	Tanzilur Rahman	Sunil Unadkat
Xiangchen Li	Steve Ray	Fabio Urbani
Zhuofang Li	Phillip Raymond	Philipp Urbauer
Patrick Lichter	Terrie Reed	Laura Vanzago
Jisoon Lim	Tim Reilly	Alpo Värri
Joon-Ho Lim	Barry Reinhold	Andrei Vasilateanu
John Lin	Brian Reinhold	Dalimar Velez
Hongliang Niu	Melvin I. Reynolds	Martha Velez
Xiaoming Liu	John G. Rhoads	Rudi Voon
Wei-Jung Lo	Jeffrey S. Robbins	Barry Vornbrock
Charles Lowe	Chris Roberts	Isobel Walker
Don Ludolph	Moskowitz Robert	David Wang
Christian Luszbek	Scott M. Robertson	Jerry P. Wang
Songdong Lv	Timothy Robertson	Yao Wang
Bob MacWilliams	David Rosales	Yi Wang
Srikanth Madhurbootheswaran	Gary Sagiv	Steve Warren
Miriam L. Makhoul	Fatemeh Saki	Fujio Watanabe
Romain Marmot	Bill Saltzstein	Toru Watsuji
Sandra Martinez	Benedikt Salzbrunn	Mike Weng
Miguel Martínez de	Giovanna Sannino	Yuefeng Weng
EsproncedaCámara	Jose A. Santos-Cadenas	
Peter Mayhew	Stefan Saueremann	Kathleen Wible
Jim McCain	John Sawyer	Paul Williamson
László Meleg	Guillaume Schatz	Jan Wittenber
Alexander Mense	Alois Schloegl	Jia-Rong Wu
Behnaz Minaei	Paul S. Schluter	Will Wykeham
Jinsei Miyazaki	Lars Schmitt	Ariton Xhafa
Erik Moll	Mark G. Schnell	Qifeng Yan
Darr Moore	Richard A. Schrenker	Ricky Yang
Carsten Mueglitz	Antonio Scorpiniti	Shaoqin Ye
Piotr Murawski	KwangSeok Seo	Melanie S. Yeung
Soundharya Nagasubramanian	Riccardo Serafin	Qiang Yin
Jae-Wook Nah	Sid Shaw	Done-Sik Yoo
Alex Neefus	Frank Shen	Jianchao Zeng
Trong-Nghia Nguyen-Dobinsky	Min Shih	Jason Zhang

Zhiqiang Zhang
Thomas Zhao

Jia Zheng
Miha Zoubek

Szymon Zyskoter

La présente norme a été votée par les membres suivants du comité de vote individuel de l'IEEE Standards Association. Les votants peuvent avoir voté son approbation, sa désapprobation ou s'être abstenus.

Bjoern Andersen
Lyle G. Bullock, Jr.
Keith Chow
Malcolm Clarke
David Fuschi
Randall Groves
Werner Hoelzl

Noriyuki Ikeuchi
Atsushi Ito
Raj Jain
Piotr Karocki
Raymond Krasinski
H. Moll

Beth Pumo
Stefan Schlichting
Janek Schumann
Walter Struppler
Oren Yuen
Janusz Zalewski
Daidi Zhong

Lorsque le Conseil des Normes IEEE SA a approuvé la présente norme le 7 novembre 2019, il comprenait les membres suivants :

Gary Hoffman, *Président*
Ted Burse, *Vice-président*
Jean-Philippe Faure, *ancien Président*
Konstantinos Karachalios, *Secrétaire*

Masayuki Ariyoshi
Stephen D. Dukes
J. Travis Griffith
Guido Hiertz
Christel Hunter
Joseph L. Koepfinger*
Thomas Koshy
John D. Kulick

David J. Law
Joseph Levy
Howard Li
Xiaohui Liu
Kevin Lu
Daleep Mohla
Andrew Myles

Annette Reilly
Dorothy Stanley
Sha Wei
Phil Wennblom
Philip Winston
Howard Wolfman
Feng Wu
Jingyi Zhou

*Membre émérite

[ISO/IEEE FDIS 11073-10408](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/50c83a49-1338-4cb6-a509-dad5266c80d0/iso-ieee-fdis-11073-10408)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/50c83a49-1338-4cb6-a509-dad5266c80d0/iso-ieee-fdis-11073-10408>

Introduction

Cette introduction ne fait pas partie de la norme IEEE 11073-10408-2019, Informatique de santé — Communication entre dispositifs de santé personnels — Partie 10408 : Spécialisations des dispositifs — Thermomètre.

Les normes ISO/IEEE 11073 permettent des communications entre des dispositifs médicaux et des systèmes informatiques externes. Le présent document utilise le cadre optimisé créé dans l'ISO/IEEE 11073-20601^a et décrit une approche de communication interopérable spécifique pour les thermomètres. Ces normes s'alignent sur et s'inspirent des normes existantes focalisées sur les sujets cliniques pour fournir un support de communication de données depuis les dispositifs de santé cliniques ou personnels.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEEE FDIS 11073-10408](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/50c83a49-1338-4cb6-a509-dad5266c80d0/iso-ieee-fdis-11073-10408)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/50c83a49-1338-4cb6-a509-dad5266c80d0/iso-ieee-fdis-11073-10408>

^a Pour des informations sur les références, voir l'Article 2.

Sommaire

1. Description générale	13
1.1 Domaine d'application	13
1.2 Objet	13
1.3 Contexte	13
1.4 Usage des mots	14
2. Références normatives	14
3. Définitions, acronymes et abréviations	15
3.1 Définitions	15
3.2 Acronymes et abréviations	15
4. Introduction à l'ISO/IEEE 11073 portant sur les dispositifs de santé personnels	16
4.1 Généralités	16
4.2 Introduction aux constructions de modélisation de l'IEEE 11073-20601	16
4.3 Conformité à d'autres normes	17
5. Concepts et modalités relatifs aux dispositifs thermométriques	17
5.1 Généralités	17
5.2 Température corporelle	18
6. Modèle d'informations du domaine du thermomètre	18
6.1 Description générale	18
6.2 Extensions de classes	18
6.3 Diagramme d'instance d'objet	18
6.4 Types de configurations	19
6.5 Objet système de dispositif médical	20
6.6 Objets numériques	24
6.7 Objets groupement d'échantillons en temps réel	27
6.8 Objets d'énumération	27
6.9 Objets PM-store	27
6.10 Objets analyseur	27
6.11 Objets extension de classe	27
6.12 Règles d'extension de modèle d'informations du thermomètre	27
7. Modèle de services de thermomètre	28
7.1 Généralités	28
7.2 Services d'accès à l'objet	28
7.3 Services de rapports d'événements d'accès à des objets	30
8. Modèle de communication du thermomètre	30
8.1 Description générale	30
8.2 Caractéristiques de communication	30
8.3 Procédure d'association	31
8.4 Procédure de l'état Configuring	32
8.5 Procédure de fonctionnement	34
8.6 Synchronisation de l'heure	34
9. Associations pour essai	35